JO

DLP 18-6-82998411

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "AQUITAINE"

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

B. P. N° 47 - 33150 CENON-LA MORLETTE - TÉL. (56) 86.22.75 -

INSEE : 313244253-00016 - INSCRIPTION A LA C.A.P.P.P. N° 524 AD

ABONNEMENT ANNUEL

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

BULLETIN TECHNIQUE N° 19 - MARDI 15 JUIN 1982

VITICULTURE

MILDIOU

Les premières taches isolées de Mildiou viennent d'être découvertes à Ruch, Saint Magne de Castillon, Margaux (33), Heugas, Classun (40). En raison du traitement conseillé précédemment, les quelques sorties de taches de faible importance qui ont pu apparaître à la suite des organes locaux de fin mai, début juin, n'ont pas trouvé les conditions favorables pour assurer des contaminations secondaires.

Cependant, compte tenu de la persistance du temps pluvieux , un second traitement sera envisagé. Il appartiendra à chaque viticulteur d'en déterminer la date en fonction du type de fongicide utilisé lors de la précédente application.

Nous rappelons que la rémanence des fongicides anti-mildiou est la suivante (référence bulletin n° 11 du 20 avril) :

- produits classiques et pénétrants : 10 à 12 jours
- produits systémiques : 14 jours.

BLACK-ROT

Des sorties de taches importantes ont été observées dans quelques vignes abandonnées. Il y a donc nécessité de maintenir une protection serrée à proximité des vignes incultes.

OIDIUM

Joindre un anti-Ïdium à la bouillie anti-mildiou.

.../...

P 474

POURRITURE GRISE

Le stade nouaison est atteint dans la plupart des vignobles. Les viticulteurs qui suivent la méthode standard doivent donc envisager le premier traitement dans les prochains jours.

Les études menées pour évaluer les risques d'attaques de pourriture grise montrent actuellement une pression variable du champignon, de faible à moyenne selon les situations.

En conséquence, conformément au précédent bulletin, la stratégie de lutte suivante peut être envisagé pour cette première application.

- Vignobles et cépages peu sensibles à la pourriture grise :

traiter à l'aide de dichlofluanide (Euparène) à 2000 g/MA/ha ou éventuellement une spécialité apportant une dose élevée de folpel.

- Vignobles très sensibles au champignon :

utiliser l'une des matières actives suivantes à 750 g/MA/ha : iprodione (Rovral), procymidone (Sumisclex), vinchlozoline (Ronilan).

Dans tous les cas, la pulvérisation doit être effectuée à volume réduit, en traitant au niveau des grappes sur les deux faces de chaque rang.

ARBORICULTURE

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

On note encore quelques très faibles projections d'ascospores et il est préférable d'assurer encore une couverture.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le vol se poursuit et des pénétrations sur fruits sont observées dans les vergers non traités. Il est nécessaire de renouveler l'application conseillée début juin.

PSYLLES DU POIRIER

Consulter le bulletin n° 17 du 7 juin.

TORDEUSE DE LA PELURE (ADOXOPHYES RETICULANA)

Dans les vergers du Lot et Garonne notamment où sévit le parasite, un contrôle des pousses est nécessaire pour déterminer le niveau d'infestation des larves de la première génération et juger de l'opportunité d'une intervention.

.../...

Entre 5 et 8 % de pousses infestées, on effectuera un traitement avec l'un des produits suivants :

- azinphos (nombreuses spécialités) à 400 g/MA/ha, également efficace sur carpocapse mais toxique pour la faune auxiliaire

- méthomyl (Lannate) à 500 g/MA/ha dont l'action est plus limitée sur carpocapse

- trichlorfon (Dipterex 80) à 1000 g/MA/ha - pas d'action sur carpocapse.

Entre 1 et 5 % de pousses infestées, la lutte contre la deuxième génération sera envisagée. La date d'intervention, vraisemblablement fin juillet, sera précisée dans un bulletin en temps opportun.

PHYLLOXERA DU POIRIER

Dans les vergers de poiriers à variétés tardives atteints par le Phylloxéra au cours des années précédentes, deux traitements aphicides sont nécessaires au cours des premières migrations des larves mobiles.

Le premier traitement appliqué au stade "Poirette" sera renouvelé dès la première semaine de juillet, si celle-ci est précédée d'une période chaude et ensoleillée.

Les spécialités conseillées sont à base de diazinon (Basudine 20 bouillie, à raison de 75 g de matière active pour 100 litres d'eau), ou de dichlorvos (Dedevap liquide, Carméthin 50, Dichlortox 50 L, Nogos 50 EC, Aphitox) à raison de 100 g de matière active par hectolitre d'eau.

Ces deux insecticides à courte rémanence (4 à 5 jours pour le dichlorvos, et 10 à 12 jours pour le diazinon), et doués d'une forte tension de vapeur, sont d'autant plus efficaces qu'ils sont employés à des températures supérieures à 25° C au moment de l'application. Le diazinon est actif sur le carpocapse.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Renouveler le traitement pour les variétés arrivant à maturité fin juin, début juillet, en respectant les délais d'utilisation avant récolte, et l'étendre aux variétés à récolter avant le 25 juillet.

ROUILLE DU PRUNIER

Effectuer un second traitement fongicide contre la rouille du prunier (voir produits utilisables dans le bulletin n° 14) du 11 mai).

P475

.../...

ACARIENS SUR ARBRES FRUITIERS

Des pullulations d'araignées rouges notamment sont observées dans certains vergers. En cas d'infestation importante, intervenir avec un acaricide spécifique en traitant à plein volume. S'il s'agit d'un second traitement acaricide au cours de cette campagne, il sera préférable de changer de matière active. Veiller au délai d'utilisation des produits avant récolte pour les fruits proches de la maturité (pêchers).

GRANDES CULTURES

LUZERNE PORTE-GRAINES

CECIDOMYIES DES FLEURS DE LUZERNE

La première intervention préventive contre les adultes doit être effectuée lorsque 50 % des tiges portent des boutons floraux dont le pédoncule atteint 1 cm de long. Ce stade est généralement atteint. Le traitement sera effectué à l'aide de Sumicidin ou de Decis à 0,3 l/ha.

Un second traitement est à prévoir 12 à 15 jours plus tard lorsque la luzerne sera en fleurs. Seuls seront autorisés des insecticides portant le label "non dangereux pour les abeilles".

Traiter à forte pression et de préférence le soir.

SITONES ET PUNAISES

Le traitement conseillé plus haut sera églament efficace contre ces ravageurs dont on observe les captures au filet fauchoir.



MAIS

VERS GRIS

Des attaques de chenilles de noctuelles (vers gris) sont notées de façon irrégulière.

Sauf en période de sécheresse, la méthode de lutte la plus efficace reste l'épandage d'appâts soit à l'aide de son bien frisé que l'on prépare à la ferme (petites surfaces), soit commercialisés.

Les premiers sont réalisés en utilisant l'endosulfan à raison de 20 g M.A./10 kg de son (soit de 55 à 60 cc d'une spécialité à 350 g/l pour 10 kg de son) ou le lindane à raison de 40 g MA/10 kg de son (nombreuses spécialités). Epandre environ 50 kg/ha d'appât toxique.

Appâts et granulés du commerce :

- carbaryl : 30 kg/ha de Sevin appât
- chlorpyriphos : 50 kg/ha de Dursban appât
- phoxime : 70 à 75 kg/ha de Volaton 5 ou de Agridine 5 G.

IMPRIMERIE DE LA STATION
DE BORDEAUX
Directeur-Gérant: M. LARGE